Protection des ordinateurs personnels et familiaux

publié le 29/08/2024 - mis à jour le 10/09/2024

Descriptif :

Antivirus pour les ordinateurs, fin du marché national et recommandations

Sommaire :

- Aide au choix
- Windows
- Linux

Le marché national permettant la prise en charge de l' **antivirus** Trend Micro pour les ordinateurs personnels des personnels de l'Education Nationale s'achève au mois d'août 2024 et n'est pas renouvelé. Le rectorat et les collectivités continuent bien sûr à gérer l'antivirus des ordinateurs professionnels.

Les personnes qui souhaitent continuer avec l'éditeur Trend Micro peuvent se rendre sur le site de l'éditeur (attention, lors de la souscription, le renouvellement automatique de la licence est activé). L'adhésion à Préau permet de bénéficier d'une licence TrendMicro. La licence supplémentaire annuelle est à 2 euros.
Préau est une association nationale offrant des services aux personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, actifs et retraités. L'adhésion est gratuite.

Les personnes qui l'utilisaient et souhaitent changer de fournisseur doivent **désinstaller** Trend Micro. Attention à ne pas laisser l'ordinateur sans protection, par exemple avec un antivirus qui ne se met plus à jour.

Aide au choix

Il existe des antivirus **gratuits** (libres ou en freemium[1]), et des antivirus payants offrant plus de fonctionnalités.

Un guide fourni par une association de consommateurs :
Comment choisir son antivirus ?

Windows

Windows 10 ou 11 possède par défaut un antivirus nommé Windows Defender (sans surcoût). Si vous choisissez de ne pas installer un autre antivirus, il faut vous assurer que celui-ci est bien actif. Pour cela, il faut vous rendre dans le centre de sécurité Windows et vérifier que l'antivirus Windows est activé (pour trouver le centre de sécurité vous pouvez taper dans la barre de recherche de Windows - à coté du menu démarrer en bas à gauche - les mots "Sécurité Windows") .

Si vous avez la version de Trend Micro académique et que votre licence est terminée, l'application ne se mettra plus à jour et ne détectera plus les nouveaux virus. Pour bénéficier de l'antivirus intégré, il faut désinstaller l'application. Lors de la désinstallation de l'antivirus, l'antivirus natif de Windows peut ne pas se réactiver automatiquement. Il faudra donc vérifier comme mentionné précédemment dans le menu Sécurité Windows que l'antivirus Windows Defender est activé.

Linux

Les systèmes d'exploitation Unix et dérivés (GNU/Linux) sont en général considérés comme très bien protégés car aucun virus opérant sous Linux n'a été répertorié comme étant très répandu. Pour autant ils ne sont pas totalement

immunisés.

Voir plus d’informations à ce sujet

(1) stratégie commerciale dans laquelle des fonctionnalités sont mises à disposition gratuitement, pour faire connaitre le produit, et une offre payante permet d’accéder à des fonctionnalités supplémentaires

Lien complémentaire

les préconisations de l’ANSSI pour les systèmes GNU/Linux

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.